



HAL
open science

L'identité latino-américaine à la SDN : entre espoirs et désillusions

Juliette Dumont

► To cite this version:

Juliette Dumont. L'identité latino-américaine à la SDN : entre espoirs et désillusions. L'Amérique latine et la Genève internationale dans l'entre-deux-guerres : les débuts d'une intégration régionale et internationale, Oct 2011, Genève, Suisse. halshs-00672277

HAL Id: halshs-00672277

<https://shs.hal.science/halshs-00672277>

Submitted on 20 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Juliette Dumont
IHEAL/CREDA
Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle
Juliette.dumont@univ-paris3.fr

L'identité latino-américaine à la SDN : entre espoirs et désillusions¹

« Quelques États de l'Amérique latine semblent s'éloigner de nous. On a dit que le Nouveau Monde Latin est la conscience de la Société des Nations. Une conscience attristée, une conscience tourmentée. (...) L'Amérique Latine, fille de l'Europe, formée dans ses écoles, orgueilleuse de ses ancêtres, adresse au Vieux Continent un message qui mérite d'être écouté. Elle vous dit : 'Oubliez vos luttes, unissez-vous, préparez l'avènement de la grande nation européenne. Vous savez maintenant que les civilisations sont mortelles, vous allez détruire la vôtre en présence de peuples que vous avez colonisés et civilisés et qui vous jugent'. Et cela est logique de sa part, car, depuis deux siècles, elle affirme avec une fierté qui peut vous sembler naïve, qu'elle apporte à l'Occident branlant et troublé, trop attaché aux souvenirs de son passé, le progrès, l'optimisme et la liberté, une telle nouveauté dans tous les domaines de la pensée et de l'action qu'une ère inespérée et fulgurante s'ouvrira sous son égide. »²

La SdN constitue un des principaux cadres du nouvel ordre mondial mis en place au lendemain de la Première Guerre mondiale, et l'occasion, pour les pays latino-américains de participer à un concert des nations jusque là uniquement européen. La tentation est grande d'élever notre objet d'étude au rang de paradigme, conférant ainsi une sorte d'exceptionnalité à l'Amérique latine. La thèse de Julien Gueslin sur les « petits États », en l'occurrence les pays baltes, est là pour nous rappeler que les espoirs suscités par la création de la SdN n'existent pas que de l'autre côté de l'Atlantique :

« établissant l'égalité entre tous les États, elle sembl[ait] permettre aux petits États de jouer un certain rôle dans l'aréopage international et de se sentir quelque peu en sécurité si, bien sûr, les principes genevois continu[aient] à être approuvés par la majorité des États. L'institution genevoise favoris[ait] de même la coopération, la diffusion de normes et l'équilibre économique de ses membres. Elle pouvait donc contribuer à renforcer la stabilité de jeunes États en construction et favoriser en fait l'épanouissement de leur identité nationale³. »

Cette analyse de Jules Gueslin pour les États baltes peut être dans une grande mesure appliquée aux États latino-américains et éclairer ainsi la manière dont ils percevaient la SdN.

Néanmoins, les relations particulières qui existaient entre l'Europe et l'Amérique latine, où se mêlaient fascination et rejet, attirance et répulsion pour le Vieux Continent, donnèrent à la

¹ Texte de la communication présentée dans le cadre du colloque international « L'Amérique latine et la Genève internationale dans l'entre-deux-guerres : les débuts d'une intégration régionale et internationale », organisé à Genève par Yannick Werhli et Aline Helg, les 28 et 29 octobre 2011.

² Francisco Garcia Calderon, ministre du Pérou en France, est alors président du Conseil de la SdN. *L'avenir de la Société des Nations, Discours prononcé à l'Assemblée de la Société des Nations le 16 septembre 1938*, Paris, Éditions A. Pedone, 1938, p. 5

³ Julien Gueslin, *La France et les petits États baltes : réalités baltes, perceptions françaises et ordre européen (1920-1932)*, Thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, décembre 2004, p. 377

participation latino-américaine aux travaux de l'organisme genevois une coloration particulière, que nous tenterons de restituer ici.

En 1920, 15 pays latino-américains comptent parmi les 42 membres fondateurs de la nouvelle organisation internationale. Plus tard, quatre autres rejoignent ses rangs, tandis que d'autres la quittent. Cet engouement initial pour la SDN, le nord-américain Warren H. Kelchner l'explique en 1930 par le fait qu'

« être membre leur conférait le prestige de voir leurs délégués prendre place à côté de ceux des États les plus influents. Et si la nécessité se faisait sentir, la Ligue pouvait être utilisée comme un possible contrepoids à l'influence prépondérante des États-Unis dans l'hémisphère occidental »⁴.

Le contexte américain est donc primordial pour saisir les raisons qui ont poussé la quasi-totalité de l'Amérique latine à vouloir être partie prenante de ce qui se passait en Europe.

Le but de notre communication est de mettre à jour la manière dont les Latino-Américains ont tenté d'imposer et de construire une certaine image du sous-continent au sein d'un organisme dominé par les puissances européennes.

On voit ainsi les Latino-Américains à la SdN se réapproprier l'idée d'hémisphère occidental⁵, dans une double logique d'affirmation de la singularité du continent américain et de tentative pour jouer sur un pied d'égalité tant avec l'Europe qu'avec les États-Unis.

Nous verrons, en trois temps, comment l'Amérique latine affirme sa place et son identité au sein de l'organisme genevois.

Notre première partie s'attachera à montrer la manière dont s'est construite l'image d'une Amérique latine porteuse d'espoir et de paix dans une SdN née de la guerre. Par la suite, notre propos portera sur le difficile équilibre recherché par les Latino-Américains à Genève, entre universalisme et américanisme. L'ombre portée des États-Unis et de la doctrine Monroe constituant la toile de fond de ce débat. Enfin, faisant écho à la communication de Corinne Pernet sur la coopération intellectuelle, objet principal de notre travail de thèse, nous poursuivrons notre réflexion sur l'image et l'identité latino-américaines à la SdN à travers l'étude de la collection ibéro-américaine, mise en place par l'IICI. Cela nous permettra de mieux saisir ce que les pays latino-américains veulent montrer d'eux-mêmes.

⁴ Warren H. KELCHNER, *Latin American relations with the League of Nations*, Boston, World Peace Foundation, 1930, p. 8

⁵ D'après l'expression d'Arthur P. Whitaker, *The Western Hemisphere Idea : its Rise and Decline*, New York, Cornell University Press, 1954

I. « Jeunes, impétueuses et optimistes » : les nations latino-américaines à la SdN

« Si la Société des Nations est, pour le moins, un signe des temps nouveaux, ce sont, sans aucun doute, les nations non européennes, et notamment celles de l'Amérique latine, qui représentent le mieux l'avidité d'un futur rénovateur. », Jorge Guillén⁶

« The Latin-American nations came to Geneva full of hope and energy, bringing their youthful contribution to this great ideal which harmonized so well with their own traditional feelings », Agustín Edwards⁷

Les pays latino-américains, revendiquant une véritable voix et une réelle place dans le concert des nations, ne furent pas inactifs dans l'enceinte genevoise. L'espoir était en effet immense, dans le monde nouveau né de la guerre de 14-18, de ne plus apparaître comme l'éternelle périphérie de la scène internationale. En signant la fin de la prédominance d'une Europe qui avait jusque-là modelé la modernité extrême-occidentale depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, la Grande Guerre semblait signifier la possibilité, pour l'Amérique latine, d'occuper enfin une place dans le concert des Nations. L'Espagnol Jorge Guillén⁸, dans un article consacré au rôle et à la place de l'Amérique latine à Genève, rapporte à cet égard les paroles éclairantes d'un délégué sud-américain :

« Nous sommes restés, jusqu'ici, éloignés du 'Grand monde' diplomatique. Dans un passé encore récent, à La Haye, on n'avait tenu aucun compte de nous. Dorénavant, après cette Assemblée de Genève, à laquelle nous avons assisté, on ne pourra tenir aucun congrès ni aucune réunion d'un caractère international, sans compter avec les nations de l'Amérique latine. Notre voix, dans les rapports internationaux, a donc acquis, dans ces derniers mois, une valeur considérable, du seul fait de notre présence à la Société des Nations, et de la part que nous avons prise à ses travaux. »⁹

Incontournables : ainsi veulent désormais apparaître les pays latino-américains qui ont rejoint la SdN. Celle-ci devient une enceinte dans laquelle leur voix peut désormais compter, se faire entendre, où peuvent également être redéfinis les liens qui les unissent avec l'Europe.

Les relations avec le « Vieux Continent », la manière dont elles sont désormais envisagées, sont capitales pour comprendre l'attitude des nations américaines à Genève. On y perçoit à la fois une certaine forme d'allégeance, mais aussi le désir d'être prises au sérieux, de montrer que l'Amérique

⁶ Jorge GUILLÉN, « L'Amérique latine à Genève », in *Bulletin de l'Amérique latine*, décembre 1920-janvier 1921, p.70

⁷ Agustín EDWARDS, « Latin America and the League of Nations », in *Journal of the Royal Institute of International Affairs*, vol. 8, n°2, Mars 1929, p136.

⁸ Jorge Guillén (1893-1984) fut l'un des représentants les plus illustres de la génération poétique espagnole des années 1920 qui, autour de Federico García Lorca, a groupé une pléiade de poètes parmi lesquels se détachent, outre Guillén, Pedro Salinas, Vicente Aleixandre, Luis Cernuda et Rafael Alberti. À l'époque où il écrivit cet article, il était lecteur d'espagnol à la Sorbonne et traducteur à l'Assemblée de Genève.

⁹ Jorge GUILLÉN, *art. cité*, p.70

est capable, dans un renversement des tendances antérieures, d'apporter quelque chose au « berceau de la civilisation ».

C'est ainsi que, très vite, dans de nombreux écrits, notamment de droit international, des auteurs latino-américains font de leur continent le précurseur de l'idée d'une Société des Nations. Alejandro Alvarez, juriste et diplomate chilien, auteur de plusieurs ouvrages de droit international, présente le traité d' « Union, de ligue et de confédération » élaboré lors du Congrès de Panama de 1826 comme un antécédent du Pacte de la SdN. Bien que ce traité ne fût jamais ratifié, il en conclut que « les États de l'Amérique latine ont été ainsi les premiers qui aient songé à créer une Société des Nations et aient établi une convention en ce sens »¹⁰. Selon lui, cette initiative a marqué durablement la manière dont les États latino-américains envisageaient les relations internationales et leur rôle sur la scène mondiale.

Ce qui revient à dire que les nations latino-américaines, de par leur histoire, sont en quelque sorte prédestinées à jouer un rôle de taille dès lors qu'il s'agit de coopération internationale. Cela revient aussi à battre en brèche l'idée selon laquelle leur « jeunesse », en comparaison avec des pays européens dont l'histoire compte plusieurs siècles, serait un handicap.

Plusieurs auteurs notent en effet l'audace et l'idéalisme des représentants latino-américains à la SdN, à rebours d'une Europe intrigante et désabusée.

« Jeunes, impétueuses, optimistes »¹¹, selon les termes de Jorge Guillén, ces nations sont à même d'apporter à une SdN née de la guerre, affaiblie par l'absence des États-Unis et dominée par le « Vieux Continent », un souffle salutaire. C'est la leçon que Jorge Guillén tire de l'intervention pour le moins remarquée de la délégation argentine à la première assemblée de la SdN. Durant cette première session de l'Assemblée, la délégation argentine, présidée par Honorio Pueyrredón, proposa divers amendements au Pacte en vue de démocratiser l'institution genevoise. Elle conditionna notamment sa participation future aux travaux de l'assemblée à l'admission de tous les États souverains « reconnus comme tels par la communauté internationale » en son sein¹². Ainsi la

¹⁰ Alejandro ALVAREZ, *La réforme du Pacte de la Société des Nations sur des bases continentales et régionales*, Rapport présenté à la V^e Session de l'Union Juridique Internationale, juin 1926, p.12

¹¹ Jorge GUILLÉN, *art. cité*, p.70

¹² Pueyrredón disposait d'instructions écrites qui se déclinaient en quatre points :

1. Pour une Société destinée à garantir la paix entre les Nations, il était nécessaire de ne pas faire de distinction, dans le Pacte qui la constituait, entre pays « belligérants » et pays « neutres » ;
2. Par ailleurs, la délégation argentine récusait la dénomination de puissances « alliées et associées » ;
3. Elle prônait également l'égalité de tous les États souverains, le principe d'auto-détermination des peuples ; la liberté des mers et l'inviolabilité de la propriété privée en cas de guerre maritime ;
4. Enfin, devaient être admis dans la SdN tous les États souverains « reconnus comme tels par la communauté internationale » et qui en feraient la demande.

Voir Maria Montserrat LLAIRO, Raimundo SIEPE, *Argentina en Europa. Yrigoyen y la Sociedad de las Naciones (1918-1920)*, Buenos Aires, Macchi, 199, p. 74

délégation argentine dénonçait-elle, entre autres, le fait que l'Allemagne ne fût pas admise comme membre. Le discours argentin fit sensation et eut une grande répercussion dans la presse. Ces propositions furent rejetées, en grande partie sous l'influence de la France. La délégation argentine se retira donc.

Si l'initiative argentine fut diversement perçue, en partie à cause de la personnalité d'Honorio Pueyrredón, elle marqua les esprits et contribua à construire l'image d'une Amérique latine sans doute peu au fait des usages diplomatiques européens, mais prête à défendre une conception nouvelle du droit international. Jorge Guillén en conclut que « l'intervention de l'Amérique latine ne peut donc produire que des effets bienfaisants sur la marche et la consolidation de la Société des Nations »¹³.

C'est ainsi que se construit, sur la scène européenne, une certaine image de l'Amérique latine. Il est intéressant de noter que cette image est le fait non seulement des acteurs européens, mais aussi, de façon plus inédite, des Latino-américains eux-mêmes. Elle est donc autant le reflet de la manière dont ces derniers souhaitent être perçus sur la scène internationale que des représentations traditionnellement associées au sous-continent par les pays de la Vieille Europe. « Généreuse », « idéaliste », « courageuse »¹⁴, « fervente »¹⁵, partisane du progrès, experte en droit international, telle est l'Amérique latine que ses représentants ont donné à voir à la SdN. Forte d'un tel « patrimoine moral »¹⁶, encline, par son histoire, au pacifisme, il semblerait normal qu'elle joue un rôle de premier plan dans la nouvelle organisation¹⁷. Cette auto-représentation est élaborée dans une opposition à l'Europe qui vient de s'entre-déchirer. De ce fait, elle représente l'avenir : « en face du vieux monde, divisé par des hostilités irréductibles, se dresse le nouveau continent, temple de lumière plein d'espoirs et de promesses » ainsi que le proclame le péruvien Francisco Garcia Calderon en 1938¹⁸.

Dans cette opposition à l'Europe, l'Amérique apparaît comme le continent de la paix, selon une version idéalisée de l'histoire latino-américaine depuis les indépendances, gommant les rivalités et conflits qui existaient entre les nouveaux États, et dont la guerre du Chaco offre un nouvel exemple.

¹³ Jorge GUILLÉN, *art. cité*, p. 70

¹⁴ Termes utilisés par Enrique Castro OYANGUREN, *art. cité*, p.68

¹⁵ Ainsi sont qualifiées, par Jorge Guillén, les interventions des délégués latino-américains à Genève. Voir *art. cité*, p.70

¹⁶ Enrique Castro OYANGUREN, « Les républiques d'Amérique latine à La Société des Nations » in *Bulletin de l'Amérique latine*, décembre 1920-janvier 1921, p.68

¹⁷ Et ce d'autant plus que « dans les deux conférences de la paix de La Haye, les représentants de l'Amérique latine se signalèrent déjà par le concours enthousiaste et lucide qu'ils apportèrent aux projets les plus audacieux, les plus généreux. ». Voir Francisco Garcia CALDERON, *L'avenir de la Société des Nations, Discours prononcé à l'Assemblée de la Société des Nations le 16 septembre 1938*, Paris, Éditions A. Pedone, 1938, p.6

¹⁸ *Ibid.*

Les espoirs suscités par la SdN sont très vite entachés de doutes et de désillusions, amenant très tôt les Latino-américains à essayer de trouver un équilibre entre universalisme et américanisme.

II. L'Amérique latine entre universalisme et américanisme

Si tous les pays latino-américains n'ont pas quitté la SDN avec autant de fracas que le Brésil en 1926, ils ont été nombreux, à s'être retirés : sur les 15 membres fondateurs, seuls 5 d'entre eux vont rester jusqu'au bout. Cette désaffection à l'égard de la SDN peut se lire comme le résultat d'une lassitude devant son européocentrisme¹⁹, de l'éloignement géographique, et des progrès de l'Union panaméricaine, qui vont de pair avec l'influence croissante des États-Unis.

Si ces désillusions se sont soldées par le retrait d'un certain nombre de ces pays, elles ont été tout d'abord l'occasion de formuler des propositions visant à rendre l'organisation genevoise conforme à ce qui était attendu d'elle de ce côté de l'Atlantique. Le principal reproche résidait dans le fait que le Pacte créant la SdN avait été élaboré uniquement par les vainqueurs de la guerre²⁰ et selon des considérations ayant trait à la réalité européenne.

Conscients de cela, un certain nombre de Latino-Américains, juristes ou diplomates, proposèrent des pistes de réforme du Pacte, notamment de bâtir le système international sur des bases régionales afin que la spécificité de chaque partie du monde ne fût pas oubliée.

Les pays latino-américains refusaient que la singularité du sous-continent, notamment en matière de droit international, soit dissoute dans des principes et des préoccupations purement européens. Outre les reproches d'ordre général²¹, c'est la fausse universalité du Pacte qui est dénoncée. Ce dernier, en effet, « suppose que le problème de la paix et de la sécurité est toujours universel, c'est-à-dire se présente toujours de la même façon dans les deux continents, alors qu'il se

¹⁹ Outre les sujets traités, quasi-exclusivement européens, il faut noter le peu d'efforts faits pour impliquer les opinions publiques des pays-membres non européens. Ainsi, José Carlos de Macedo Soares souligne-t-il que le Congrès brésilien a dû ratifier le Traité de Versailles sans que ce texte fût traduit en portugais. Il ajoute : « Par conséquent, le Brésil est entré dans la SdN et en est sorti, sans que le peuple brésilien ait lu en portugais une traduction officielle du Pacte de la Société des Nations », José Carlos de MACEDO SOARES, *Le Brésil et la Société des Nations*, Paris, A. Pedone, 1927, p.163

²⁰ Sur ce point, le plus virulent est sans doute l'Argentin Cesar Diaz Cisneros. Ainsi écrit-il : « (...) *al mantener el distingo entre vencedores y vencidos, entre naciones armadas y desarmadas, entre miembros de la Liga y extraños a la misma, la nueva institución incuba en su seno los odios, las pasiones, los intereses plutocráticos y chauvinistas, la guerra moral, la desintegración del mundo.* » (Cesar Diaz CISNEROS, *La Liga de las Naciones y la actitud argentina*, Buenos Aires, Imprenta Mercatali, 1921, p. 93)

²¹ « 1. On a cru pouvoir organiser immédiatement toute la vie *politique* internationale par un seul Pacte à caractère définitif et très difficilement mondiale ; mais on n'a presque rien établi concernant la coopération *économique* entre les peuples.

2. Le Pacte de la Société des Nations consacre les grandes puissances en leur donnant un siège permanent dans le Conseil de la Société.

3. Le Conseil a des attributions excessives et tend à dominer l'Assemblée. ». Voir Alejandro ALVAREZ, *ouv. cité*, p.28

pose différemment en Europe et en Amérique »²². L'auteur de ces lignes, Alejandro Alvarez, ajoute que le Pacte « englobe tous les États du monde sans distinction de continent et par suite enlève son individualité au continent américain »²³.

Les Latino-Américains se trouvent face à un défi de taille : celui de faire reconnaître à Genève la particularité du continent américain face au système européen, dans une logique qui rappelle l'idée d'hémisphère occidental telle qu'elle a été développée par les États-Unis depuis Monroe, tout en contenant l'influence croissante de cet encombrant voisin.

Ce défi va s'articuler autour de l'interprétation de la doctrine Monroe et de l'article 21 du Pacte qui la reconnaît comme « entente régionale ».

L'article 21 traite de la compatibilité du Pacte avec les ententes régionales préexistantes et mentionne spécifiquement la doctrine Monroe. Son inclusion est due au désir de Wilson de satisfaire et de rassurer les sénateurs américains. Cet article fut reçu avec méfiance dans plusieurs pays d'Amérique latine, et un certain nombre d'entre eux – le Costa Rica, Haïti, le Honduras - demandèrent à la SdN des éclaircissements quant à la signification et à la portée de cet article. Il fut aussi un obstacle à l'adhésion plus rapide du Mexique. Or à la SdN on ne souhaite pas froisser les États-Unis, dont on espère toujours qu'ils vont revenir sur leur refus d'adhérer à l'organisation. Comme le note Alejandro Alvarez,

« (...) dans l'article 21, le Pacte reconnaît la Doctrine de Monroe qui, d'après lui, peut recevoir son entière application. Mais il ne la définit pas. Ceci est une regrettable lacune étant donné que cette formule a donné lieu à bien des controverses et des malentendus au cours du XIX^{ème} siècle, tant en Europe qu'en Amérique. On n'a jamais voulu, surtout à la SdN, déterminer la portée exacte de cet article, dont on évite même de parler²⁴. »

Le fait qu'en août 1923, le secrétaire d'État Charles Evan Hughes rappelle que « Cette doctrine étant purement une doctrine des États-Unis, seuls les États-Unis ont le droit de la définir, de l'interpréter et de l'appliquer » complique encore la situation.

Comment dès lors expliquer que certains Latino-américains la défendent, au même titre qu'une régionalisation de la SdN ? N'est-ce pas ouvrir la voie à l'hégémonie des États-Unis ?

On peut être à première vue surpris de trouver sous la plume d'auteurs latino-américains de fervents panégyriques du panaméricanisme, toujours suspect d'être un instrument aux mains des Nord-Américains. L'historien Gordon Connell-Smith²⁵ nous offre une clé de compréhension : il s'agissait pour les Latino-Américains de créer des garde-fous juridiques à l'encontre du pouvoir grandissant des

²² Alejandro ALVAREZ, *ouv. cité*, p.29

²³ *Ibid.*

²⁴ Alejandro ALVAREZ, *ouv. cité*, p. 51

²⁵ Voir Gordon CONNELL-SMITH, *The Inter-American system*, London, Royal Institute of International Affairs, 1966

États-Unis. L'histoire du système inter-américain est celle d'un combat mené pour que le principe d'égalité des États soit respecté et celui de non-intervention proclamé. En posant, à Genève, l'existence d'un droit international américain, les Latino-américains poursuivaient certes une dynamique née au XIX^e, où les nouveaux États indépendants étaient en présence d'un « contexte politique difficile, devant faire face à des États plus puissants et d'un droit international autorisant la force, la conquête, l'imposition de protectorats et le colonialisme²⁶ ». Les États latino-américains ont donc dû très tôt agir pour imposer le respect de leur souveraineté territoriale et élaborer des normes de droit international qui leur fussent plus favorables. Dans les années 1920, il s'agit non seulement de faire reconnaître leurs conceptions du droit international dans un organisme dominé par les puissances européennes, mais aussi de faire pression sur les États-Unis pour que ceux-ci les acceptent. Aussi peut-on voir, dans les projets de Ligue des nations américaines, formulés en 1922 par le président uruguayen Baltasar Brum, en 1933 par le Salvador, et en 1938 par la Colombie et la République dominicaine²⁷, aussi bien une réponse aux désillusions provoquées par la SdN qu'une manière de multilatéraliser la doctrine Monroe, et donc de consacrer l'égalité entre les États américains. Est-ce à dire que l'on prône le retrait de la SdN ? Non. Chacun de ces projets est calqué sur le Pacte de 1919 et appelle à une étroite collaboration entre la future ligue américaine et la SdN. De la sorte se trouvaient réconciliés américanisme et universalisme, le lien avec l'Europe était maintenu, mais redéfini.

Cette redéfinition se fait également par le biais de l'Organisation de Coopération Intellectuelle, et son organe exécutif, l'Institut de Coopération Intellectuelle²⁸. Il s'agit, dans ce cadre-là, de donner à voir une certaine culture latino-américaine.

III. La voix latino-américaine à l'Organisation de Coopération Intellectuelle

La collection ibéro-américaine a constitué un élément déclencheur dans le plus grand engagement de certains pays d'Amérique latine dans l'action de l'Institut International de Coopération Intellectuelle. Par cette initiative l'Institut élargissait ses horizons, la culture et l'intelligence cessaient d'être uniquement européennes.

²⁶ Marcelo G. KOHEN, *art. cité*, p.29

²⁷ Voir sur ces projets Yannick WEHRLI, « Los proyectos de 'Sociedad de Naciones americanas' : intentos de integración políticas en las Américas durante el periodo de entre-guerras », in María de Monserrat LLAIRÓ, Proscila PALACIO (éds), *Los procesos de integración en el ámbito regional y global. Una mirada desde la perspectiva de los tres continentes (América, Asia y Europa)*, Buenos Aires, CEINLADI-FCE-UBA, 2009

²⁸ Sur l'OCI et l'IICI, voir Jean-Jacques RENOLIET, *L'UNESCO oubliée. La Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999

Douze volumes paraissent entre 1930 et 1939. Quels sont les ouvrages publiés dans cette collection ? Comment s'est opérée la sélection ? Au départ, ce sont les délégués d'État latino-américains auprès de l'Institut qui se réunissent pour définir les contours de la collection. La première réunion a lieu en 1927 et y participent Gabriela Mistral, Alfonso Reyes, Ramón Caballero, Gonzalo Zaldumbide, Tomás Francisco Medina et Alcides Arguedas²⁹. À cette occasion, est désigné un comité d'experts³⁰, chargés notamment du choix des auteurs à publier. Un tableau des principales œuvres par pays est ainsi dressé en 1928. Le choix des publications dépendait également des subventions versées.

Il nous faut maintenant revenir sur le choix des ouvrages. Les deux premiers volumes de la collection sont des livres d'histoire, le troisième une sélection de textes de Bolívar³¹. Or ce dernier pose problème, avant même sa parution : certains membres du comité craignaient en effet que cette publication fût mal perçue en Espagne. Alcides Arguedas, délégué bolivien auprès de l'IICI, suggéra lors d'une réunion du comité de 1931 que l'écriture de la préface fût confiée à l'espagnol Enrique Diez Canedo afin que tout malentendu fût évité.³² Par ailleurs, suite à la publication de l'ouvrage de Joaquim Felício dos Santos, *Le Diamant au Brésil*, Le Gentil écrivit à Dominique Braga pour lui faire part du mécontentement du Portugal à cause « des appréciations sévères sur le régime colonial » que contenait ce livre³³. La conséquence de ces deux épisodes est que le Comité décide de ne publier dorénavant que des textes purement littéraires³⁴.

Ces réticences donnent lieu à un vibrant plaidoyer de la part de Gabriela Mistral en faveur du *Libertador* :

« (...) yo deseo que el nombre de Bolívar sea comprendido en una u otra forma en nuestra colección. Figura más representativa no la tenemos ; nombre que nos imponga mas obligación de darle honra, tampoco ; hombre por quien pida aun mayor número de naciones nuestras, tampoco.

²⁹ AUN, F VI 6, Procès-verbal de la réunion des délégués d'État de l'Amérique latine à l'Institut International, le 15 mars 1927.

³⁰ Il s'agit de Gabriela Mistral, Francisco Garcia Calderón, de M. Belaunde, ces deux derniers étant péruviens, de Gonzalo Zaldumbide, équatorien, d'Enrique Diez Canedo, espagnol, et des professeurs Martinenche et Le Gentil, professeur à la Sorbonne. En 1931, ce comité compte également Dominique Braga, brésilien, chargé de la section littéraire à l'Institut, Mariano Brull, cubain et Gonzague de Reynold, de la CICI. Raymond Ronze, professeur d'Etudes hispaniques à la Sorbonne, alors secrétaire général du Groupement des universités et des grandes écoles, remplace alors Ernest Martinenche, qui a démissionné du comité. (Voir *L'année 1934 de la coopération intellectuelle*, p.219). Il faut noter, à propos de l'espagnol Enrique Diez Canedo (1879-1944), poète, traducteur et critique littéraire, que sa présence au sein du comité est en partie due au soutien de Gabriela Mistral, qui le qualifie de « parfait connaisseur de la littérature hispano-américaine », et d'Alfonso Reyes (voir AUN, F VI 6, New York, 29/12/1930, Lettre de Gabriela Mistral à Dominique Braga).

³¹ Simon Bolívar, *Choix de lettres, discours et proclamations*, préface de Lauréano Vallenilla Lanz et Caracciolo Parra Pérez, traduit de l'espagnol par Charles Vincent Aubrun, 1934

³² *Ibid.*

³³ AUN, F VI 6, Paris, 18/04/1932, Lettre de Le Gentil à Dominique Braga. Le Gentil suggère à cette occasion qu'un membre de nationalité portugaise intègre le comité afin d'éviter ce genre de problème.

³⁴ AUN, F VI 6, Paris, 25/04/1932, Réponse de Dominique Braga à Le Gentil : « (...) vous savez le point de vue du Comité qui est de donner, dorénavant, plutôt des textes uniquement littéraires afin de ne pas provoquer avec des livres d'histoire des ressentiments nationaux. »

Debo añadir aun que Venezuela sabe que el IICI editará un libro de Bolívar o sobre él, y una explicación sobre el hecho de que se suprimiese haría más daño a España que a la América Hispana, por el comentario de la prensa, muy legítimo, que rodaría desde México hasta Chile. Yo que soy mujer de un país que ningún bien directo debió a Bolívar, me siento tan en deuda con él como cualquier venezolano, y esta anécdota le revela usted la pasión sudamericana por nuestro soldado³⁵. »

On a là une des nombreuses manifestations de l'américanisme de Gabriela Mistral, de sa quête – partagée notamment avec son amie et correspondante Victoria Ocampo – d'une identité latino-américaine qu'elle souhaite transnationale³⁶. Cet intérêt la pousse également à suggérer que le folklore et les arts en général occupent une place de choix dans la collection : le folklore constitue selon elle « la seule littérature originale que nous ayons³⁷ ». Ainsi, dès 1927, propose-t-elle, avec Alfonso Reyes, que soit mise à l'étude la possibilité d'un volume « graphique » pour le Mexique, « parce que l'architecture ancienne du Mexique vaut plus que sa littérature³⁸ ». Elle obtient que le second volume chilien, qui devait être la suite de l'anthologie des historiens de ce pays, devienne finalement un recueil intitulé *Folklore chilien*³⁹, qu'elle préface. Au départ elle avait suggéré que fût traduit un ouvrage de Vicuna Cifuentes⁴⁰ car le matériel utilisé par cet auteur datait « d'avant l'occupation espagnole » et pouvait donc « être considéré comme purement chilien⁴¹ ».

On retrouve cette préoccupation de présenter une œuvre « véritablement nationale » pour le choix d'un texte uruguayen. Le Comité avait suggéré plusieurs possibilités : *Ariel*, de José Enrique Rodó ; *La Raza de Caín*, de Carlos Reyles⁴² ; l'œuvre théâtrale de Florencio Sanchez⁴³. Julián Nogueira, fonctionnaire uruguayen du Secrétariat de la SdN, chargé de donner son avis, opte pour Florencio Sánchez, celui-ci jouissant d'une reconnaissance importante au niveau latino-américain. Dans ce cas-là, pourquoi pas Rodó, également connu et reconnu dans le sous-continent ? Nogueira se justifie de la sorte :

³⁵ AUN, F VI 6, ni date, ni lieu, Lettre de Gabriela Mistral à Dominique Braga

³⁶ Voir à ce sujet l'introduction à *Esta América Nuestra - Correspondencia 1926-1956 / Gabriela Mistral y Victoria Ocampo*, introducción y notas de Elizabeth Horan y Doris Meyer, Buenos Aires, El cuenco de plata, 2007

³⁷ AUN, F VI 6, Santa María Ligure (It.), 11/01/1932, Lettre de Gabriela Mistral à Dominique Braga. Auparavant, Palma Guillén s'était faite l'interprète des desiderata de Gabriela Mistral auprès du comité, où elle la remplaçait.

³⁸ AUN, F VI 6, Procès-verbal de la réunion des délégués d'État de l'Amérique latine à l'Institut International, le 15 mars 1927.

³⁹ *Folklore chilien*, textes choisis par Georgette et Jacques Soustelle, avant-propos de Gabriela Mistral, 1938

⁴⁰ Il s'agissait de *Estudios de Folklore chileno : mitos y supersticiones recogidos de la tradición oral chilena con referencias comparativas a los otros países latinos*, Santiago, Imprenta Universitaria, 1917

⁴¹ AUN, F VI 6, Procès-verbal de la séance du comité de publication de la collection ibéro-américaine tenue à l'Institut le 7 février 1931

⁴² Carlos Reyles (1868-1938) partagea son temps entre l'écriture et la gestion (plutôt désastreuse) de son patrimoine rural, entre l'Uruguay, l'Argentine et l'Europe. Ce fut l'un des plus importants représentants du *modernismo*, mouvement qui doit beaucoup à la littérature française de la fin du XIX^{ème}. Paru en 1900, *La raza de Caín*.

⁴³ Florencio Sánchez (1875-1910), journaliste et dramaturge mondialement reconnu, vécut entre Montevideo, Buenos Aires et Rosario, et mourut à Milan. Deux de ses pièces, *Barranca Abajo* (1905) et *La gringa* (1904), offrent un aperçu des questions identitaires qui se posent en Amérique du Sud au début du XX^{ème} siècle.

« Quant à Rodó, j'ai des hésitations quoiqu'il soit considéré comme l'écrivain le plus parfait de l'Amérique latine et même de langue espagnole au début du XX^{ème} siècle. J'hésite parce qu'il était avant tout un styliste. Sa pensée, à mon avis, n'est pas très *originale*, quoique toujours très noble, et je crains qu'une traduction de ses œuvres mettrait davantage en relief son manque d'originalité dans la pensée, surtout parce qu'il était très près de certains penseurs français⁴⁴. »

Trop européen, pas assez « original », c'est-à-dire pas assez uruguayen. C'est finalement Florencio Sánchez qui est choisi⁴⁵.

La collection ibéro-américaine, qui n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude spécifique, mobilisa non seulement des acteurs et des réseaux spécifiques, mais aussi des préoccupations d'ordre politique – il fallait ménager les susceptibilités portugaises et espagnoles – et identitaires. On assiste ici à la recherche d'un équilibre entre les attentes d'un public majoritairement français et la préoccupation, pour les Latino-Américains membres du comité, de renvoyer une image fidèle de ce qu'ils estimaient être la réalité de leur pays ou de leur continent. L'intérêt qui fut porté à cette collection ouvrit la voie à une autre initiative d'un même genre, impulsée cette fois par les représentants latino-américains auprès de l'Institut ou de la SDN.

À l'occasion de l'Assemblée de la SDN tenue en 1934, le délégué de la République Argentine, M. Levillier, a en effet suggéré que l'IICI réalise « une entreprise nouvelle et considérable⁴⁶ » : il s'agirait de

« (...) faire toute la lumière possible sur les civilisations primitives, antérieures à la découverte de l'Amérique, décrire les étapes de cette découverte et de la conquête espagnole et montrer les répercussions profondes de ces événements tant pour l'Amérique que pour l'Europe (...)»⁴⁷.

Cet intérêt pour les « origines ethniques des États du Nord, du Centre et du Sud », mais aussi la volonté exprimée de « rectifier l'idée fausse que l'on se faisait du rôle de l'Espagne dans la fondation de l'Amérique⁴⁸ » sont très révélatrice dans un contexte latino-américain marqué par une quête des origines et des débats sur l'identité nationale. La proposition de Levillier est évidemment soutenue par l'Argentine, mais elle suscite aussi un « très grand intérêt » à la XV^e Assemblée, « notamment

⁴⁴ AUN, F VI 6, Genève, 30/10/1931, Lettre de Julián Nogueira à Dominique Braga.

⁴⁵ Le livre, traduit par Max Daireaux et préfacé par Enrique Diez Canedo, alors en poste à Montevideo, parut dans la collection ibéro-américaine en 1939.

⁴⁶ *La Coopération Intellectuelle*, Décembre 1934-Janvier 1935, p.553

⁴⁷ *La Coopération Intellectuelle*, 1935, p.541. Cette proposition s'appuie sur un constat : « (...) dans les dernières années d'importantes découvertes ont eu lieu dans l'Amérique du Nord et du Sud ; des excavations ont donné au point de vue archéologique des résultats extraordinaires ; des études ont paru sur les temples, les céramiques, les idéographies, les étoffes, les industries, les religions, les sépultures, etc... On en sait beaucoup plus sur les cultures indigènes précolombiennes de l'Amérique et leur histoire, qu'on en savait il y a 20 ans et cela grâce aux efforts dans ce domaine par des Gouvernements, des institutions et des individus qui travaillent tous de leur côté, sans liaison ni finalité commune. » (AUN, A I 133, Texte intégral du discours de Levillier à l'Assemblée)

⁴⁸ AUN, A I 133, Texte intégral du discours de Levillier à l'Assemblée

parmi les délégations de l'Amérique latine⁴⁹ »... et chez le représentant espagnol. Le projet est ambitieux : la « collection d'ouvrages historiques et ethnographiques sur l'Amérique », comme elle est nommée par la suite, doit comprendre 65 volumes. Elle serait d'abord publiée en français et en anglais. L'édition espagnole doit être prise en charge par l'Argentine.

Conclusion

À l'issue de cette communication, nous espérons avoir donné quelques clés pour comprendre les enjeux identitaires qui se jouent à Genève pour l'Amérique latine. Il en faudrait une autre pour mettre mieux à jour les contradictions et les différences entre chaque pays. Il y a certes une voix latino-américaine à la SdN, mais celle-ci n'est pas exempte de dissonances. La manière dont furent reçus les projets de Ligue américaine, défendus par les nations d'Amérique centrale et de la région andine, révèle un clivage entre ces « petits pays » et des puissances comme le Mexique, l'Argentine, le Chili ou le Brésil qui les rejetèrent. Cependant, sans gommer ces différences, il nous est apparu nécessaire, à rebours d'une historiographie où la désunion entre pays latino-américains fait office de postulat de base, d'offrir une vision plus nuancée : la mise en scène d'une identité commune à l'Amérique latine sur la scène genevoise, le fait de jouer sur les deux partitions de l'universalisme et de l'américanisme révèlent des préoccupations partagées à l'échelle du sous-continent. Si les tentatives latino-américaines de réorganiser un ordre mondial qui leur garantisse une place et un rôle qui ne soient pas secondaires n'ont pas toujours abouti, du moins ont-ils, par l'intermédiaire de la tribune genevoise, donné à entendre leurs voix/es, des deux côtés de l'Atlantique.

⁴⁹ *La Coopération Intellectuelle*, Décembre 1934-Janvier 1935, p.553. On relèvera notamment la réaction du délégué guatémaltèque, M. Beteta, qui « insiste sur l'importance que présente l'étude de l'ancienne civilisation maya » et celles du délégué mexicain, Pedro de Alba, qui déclare que « les peuples latino-américains seront très heureux de savoir que les travaux littéraires et scientifiques de l'Institut de Coopération Intellectuelle de Paris vont être complétés par des études systématiques sur l'Amérique primitive. » (AUN, A I 133, Texte intégral du discours de Levillier à l'Assemblée)